



Compte rendu de l'Assemblée générale du MNLE 93 et Nord Est parisien du 29 février 2019

L'assemblée s'est ouverte à 14h30 avec 23 personnes présentes, 17 représenté.e.s, 3 excusé.e.s et un membre du MNLE national - Réseau Homme et Nature.

Laurent Desnoyer assure la présidence de l'AG, Yves C et Michel L ont assuré le secrétariat.

Danielle AMATE, présente le bilan d'activité 2019, sur la base du document remis à chacun.e. (Ci-annexé).



Les faits marquants 2019

- Une situation financière maîtrisée mais inquiétante. Le financement du CD 93 est en baisse importante, de 15000€ en 2017 il est aujourd'hui de 11 600€, avec un versement fin décembre pour l'année en cours. Cette forte baisse de près de 25% en 2 ans risque de s'aggraver pour l'année à venir. Seules deux ou trois associations de lutte pour l'environnement dans le département perçoivent une subvention dite « de fonctionnement », dont Environnement 93 et le MNLE 93.
- 60 adhérents directs sur le département auxquels s'ajoutent les 15 adhérents des comités locaux en particulier Tremblay en France . Une tendance à la hausse avec 15 nouveaux membres.
- Un appui aux comités locaux et le soutien à la création de nouveaux collectifs : un collectif verra le jour en 2020, il regroupera les communes de Drancy, le Blanc Mesnil, Aulnay sous-bois, Dugny et Le Bourget. Un suivi avec La Courneuve environnement est engagé.
- Des liens étroits et renforcés avec plusieurs associations qui permettent de faire converger les actions et les mobilisations. En particulier le CPTG, CARMA, ADVOCNAR, Non au CDG Express, Collectif des Associations Citoyennes et Non au T4. Une participation au Comité Départemental du Tourisme et des recherches de coopérations possibles avec cette structure.
- Notre présence aux commissions consultatives des aéroports du Bourget et de Roissy CDG mais aussi à la Commission de surveillance du Fort de Vaujours et au collectif de lutte contre le projet d'aménagement de la Gare du Nord.
- De nombreuses contributions au débat public sur l'environnement (déclarations (Liste jointe), réunions publiques à Pantin, Saint Denis, Mitry-Mory, tenues de stand, projections de film, page Facebook, fabrication d'une banderole, etc.), participations conséquentes à des débats et enquêtes publiques. Une affiche « Non au T4 » avec notre logo.
- Un site internet qui devrait être fonctionnel en 2020.

Jean Mary BATY présente les axes d'actions pour 2020 et les propose au débat.

Les points forts :

- Prendre toute notre place à la manifestation sur le Climat le 14 mars à 14h de la Bastille à République. Les préoccupations environnementales et pour le climat sont de plus en plus importantes, dont il importe de les lier aux questions économiques et sociales. Pour répondre aux enjeux environnementaux. Il n'y a pas de place pour une écologie de marché. C'est le modèle économique qui est en guerre contre la vie sur terre.
- Pour réussir, nous devons avoir une détermination quotidienne à la mobilisation plus active de tous les adhérent.e.s et au renforcement de notre mouvement. Il est essentiel aussi de participer aux campagnes nationales de recherche de fonds participatifs pour notre revue « Naturellement ».
- Organisation d'une initiative publique en juin dans un parc départemental afin de porter un regard global sur les évolutions que subit notre département et sa population, densification urbaine, gare du Nord, projet de Terminal 4 etc.
- Préparation d'une initiative, après une rencontre avec différentes associations, pour la défense du Parc Georges Valbon et de l'Aire des Vents.
- Multiplier les initiatives locales pour affirmer la présence du MNLE et engager le débat avec les habitants. Une initiative les 02 et 03 avril sur le cinéma Jacques Tati à Tremblay, avec le film « Fenêtre sur Déchets » de Salvo Manzone. Prévoir une initiative sur le Ciné 104 à Pantin, sur Jacques Prévert à Aulnay et sur Louis Daquin au Blanc Mesnil.
- Participer à la réussite de la 4ième fête des Terres de Gonesse organisée en lien avec le CPTG et CARMA le samedi 16 mai, possiblement au Parc du Sausset.
- Renouveler nos adhésions aux associations sus-citées. Poursuivre la recherche de travail en réseau avec d'autres associations pour initier des rencontres thématiques localement.
- Se donner les moyens humains de réaliser une lettre d'information régulière destinée aux adhérents et au réseau.
- La création d'un comité scientifique national qui pourra être sollicité sur la plupart des questions environnementale (de l'énergie à l'urbanisme en passant par les polluants, l'eau, la santé ou encore l'alimentation)

Laurent propose le débat.

Sur le financement du MNLE 93

Cette année encore, les questions portent sur le manque de visibilité au-delà de l'année, du fait :

- De la dépendance aux aides du Département de Seine-Saint-Denis, pouvant être réduites ou mises en cause,
- De l'inquiétude quant à l'attribution désormais annuelle du local mis à disposition par la Ville de Pantin, dépendant du « bon vouloir » de la Commune.
- De la soumission quasi systématique aux logiques d'appel à Projets.

La discussion qui a suivi met en évidence la dérive des collectivités, en particulier le Département, de conditionner leur soutien à la réalisation d'un projet concordant avec leurs objectifs. Il nous est proposé de passer d'une subvention pour permettre l'expression indépendante d'une diversité, au financement d'actions « imposées » par les villes et départements. C'est une forme de « délégation de service public » qui est demandée aux associations, avec à la clef une diminution des personnels territoriaux.

Cependant, les comités locaux, Tremblay en particulier, assure par choix, une sensibilisation de la population en habitat collectif en lien avec les organismes de gestion. En retour, ils perçoivent un financement important. Ils sont à l'initiative de la démarche et en toute indépendance assurent cette

activité en cohérence avec leur choix. Ce qui tend à démontrer que des modèles équilibrés sont possibles.

La question est posée de la participation aux actions locales avec les autres associations, sur des objets en lien avec nos objectifs.

Devant le nombre très important de projets, nous avons besoin de faire mieux fonctionner les réseaux. Se rapprocher d'autres associations pour initier des actions ou produire des déclarations devient un impératif. Outre le fait que nous ne sommes pas seuls, les moyens et l'ambition, le grand nombre est facteur de réussite. L'idée est proposée de collecter systématiquement l'information locale sur toutes les initiatives « environnement et climat » afin d'y participer et d'avoir une expression. Il est aussi exprimé la possibilité d'organiser des initiatives générant des recettes propres.

Sur la problématique des JO 2024.

L'échange a porté sur l'usage qu'il est fait des JO.

L'assemblée tombe d'accord sur le constat suivant : Tous les sites concernés par les JO 2024 dans le département obéissent à l'objectif convoité de la Métropole parisienne, les procédures de consultations sont accélérées limitant l'intervention des habitants. C'est de l'aménagement à marche forcée, les JO sont un accélérateur de densification urbaine.

Les intervenants ont mis en exergue quelques points :

Le besoin de mettre au point des expressions sur les questions des mobilités, de la gratuité ou du libre accès au transport dans les villes et des circulations (poids lourds et véhicules légers), sur les centres commerciaux existants et en extension, sur le développement sans contrôle précis des Data Centers dans le département.

La nécessité de mettre en place dans l'année une carte interactive des lieux à enjeux et des actions que nous menons avec d'autres sur le département et la région.

De mieux utiliser les réseaux sociaux pour diffuser nos informations et les faire partager.

Les résolutions soumises au vote des adhérents

Le rapport d'activité 2019 et les orientations 2020 sont adoptés à l'un par Josceline Rouvellat sont adoptés à la majorité moins une abstention.

La composition du nouveau conseil d'administration (12 femmes, 12 hommes) représentant 15 villes est également adoptée à l'unanimité (voir document joint). Le bureau est renforcé et composé de : Danielle, Josceline, Paule, Jean Marie, Laurent et Yves.

La prochaine réunion du CA est programmée le 01 avril 2020 à 18h30 au siège du MNLE93 à Pantin.



Les travaux de l'assemblée ont pris fin vers 16h30, suivis de la fabrication de bombes à graines sous la houlette de Jean François Portillo. Merci à lui !

Conclusion sous forme d'un petit échange « verre en main ».